

# CPE : Toulouse au cœur du débat

**Formation.** Après le président de l'Université de Toulouse Le Mirail, c'est le président de l'Université Paul Sabatier qui a demandé, à son tour, au Premier ministre, de suspendre le contrat première embauche (CPE). Avec une mobilisation estudiantine qui s'est renforcée ces derniers jours, la Ville rose apparaît comme l'un des centres de la contestation.

## « Je supplie le Premier ministre de reconsidérer sa position »

**Rémy Pech.** Le président de l'Université Toulouse-Le Mirail (UTM) a été l'un des premiers présidents d'université de France à prendre position sur le sujet. Il demande à Dominique de Villepin un « geste d'apaisement » et la suspension du CPE.

*Vous avez été parmi les premiers, le 10 mars, à demander la suspension du CPE ; vous avez été rejoint par d'autres présidents d'université...*

Je suis content car on se sent parfois tout seul ! Nous sommes une dizaine maintenant et je crois que ça va faire boule de neige. A Toulouse, nous avons 2 universités qui se sont déclarées contre le CPE (Paul Sabatier et Le Mirail) et la 3<sup>e</sup> (Sciences Sociales) est traversée par des mouvements de contestation très forts avec même des heurts que je déplore. Evidemment, on a essayé de montrer du doigt ceux qui ont lancé le mouvement, mais je pense que les présidents d'universités doivent exercer une pression sur le Premier ministre pour qu'il revoie sa copie qui ne passe pas.

*Votre prise de position est-elle politique ?*

Absolument pas. C'est une prise de position d'un président d'université qui est soucieux de deux choses : l'insertion professionnelle des étudiants formés dans son établissement, et



Rémy Pech.

le calme sur son campus. Le public étudiant dans toutes les universités est très modeste avec déjà des difficultés d'insertion dans la vie, et le CPE suscite des inquiétudes légitimes. A l'Université du Mirail, nous connaissons l'un des plus forts taux de boursiers de France.

*Le gouvernement argue que le CPE n'est pas destiné aux jeunes diplômés ?*

Les étudiants entrent en études vers 18 ans et en sortent vers 24 ans. Le CPE va jusqu'à 26 ans, moi je pense qu'ils sont concernés ! Toute affirmation contraire me paraît peu conforme au bon sens.

*Que demandez-vous au Pre-*

*mier ministre ?*

Je lui demande un geste important d'apaisement. Une loi votée, il est très difficile de l'abroger. Donc il faut en suspendre l'application et ouvrir la négociation qui aurait dû être ouverte avant de faire la loi. Cette loi, M. de Villepin l'a concocté tout seul au mois de janvier, il l'a présenté au Parlement en février, et comme ça n'allait pas assez vite il a utilisé l'article 49-3. Et voilà... En passant prendre de l'avance et bien il a pris du retard. Aujourd'hui, la balle est dans son camp.

*Vous avez eu des demandes d'étudiants pour rouvrir l'Université ?*

Pour l'instant je n'ai pas de réclamation importante. Moi-même je ne souhaite pas un blocage de l'université, et je souhaite que les cours reprennent sinon nous aurons des difficultés à boucler les contrôles. C'est la raison pour laquelle je supplie le Premier ministre de reconsidérer sa position.

RECUEILLIS PAR EMMANUELLE DURAND-RODRIGUEZ

## « Le CPE : une chance pour les jeunes les moins formés »

**Christian Gollier.** Professeur d'économie à l'Université de Toulouse 1 et directeur de recherche à l'IDEI (Institut d'économie industrielle), il travaille sur « l'incertain » en économie. Pour lui, le CPE doit être complété afin de ne pas précariser les jeunes diplômés.

*Le CPE répond-il à une nécessité du point de vue économique ?*

Actuellement, au niveau de l'emploi, il y a un mauvais partage du risque. Les gens qui ont un CDI sont très protégés et à l'inverse, les jeunes et les personnes les moins formées (qui ont rarement un CDI) n'ont droit ni à l'assurance-chômage ni à la protection de l'emploi. Ce sont ces catégories qui supportent tous les chocs macro-économiques. Le CPE est positif s'il permet à des gens exclus de l'emploi d'y accéder. Du point de vue des employeurs, cela peut être également bénéfique. Aujourd'hui, ils ont de la peine à différencier les candidats à l'emploi qui sont les plus talentueux, les plus volontaires, les plus motivés, et ceux qui sont un peu moins. La protection de l'emploi en CDI est importante, il est difficile de licencier, et il y a donc de la réticence à embaucher. Le CPE, en relâchant la protection de l'emploi, devrait donc réduire cette réticence des



Christian Gollier.

employeurs.

*Vous dites aux jeunes « prenez le risque de signer un CPE » ?*

Absolument, pour les jeunes les moins formés, c'est une chance. Le CPE leur permettra d'obtenir un contrat de travail. En revanche, pour les jeunes diplômés, le CPE n'est pas une bonne chose. Il fait peser une charge sur les jeunes qui pouvaient espérer un CDI parce qu'ils ont une bonne formation. Ils vont donc ajouter 2 ans de précarité à leur carrière et vont porter une partie du poids de la réforme. C'est une précarisation qui n'est pas acceptable

socialement, et c'est pour ça qu'ils manifestent dans la rue.

*Alors que faire ?*

Une possibilité serait de modifier la loi pour que le CPE soit ciblé pour les catégories de jeunes qui ont le plus de difficultés à trouver du travail. On ne permettrait pas aux entreprises de signer des CPE avec des jeunes bac + 5 par exemple. Par ailleurs, les employeurs vont licencier sans tenir compte des conséquences sociales de leurs décisions. De ce point de vue, le CPE ne va pas dans la bonne direction. Il faut inciter financièrement les entreprises à licencier moins. Je pense à un système « bonus-malus » sur le mode de l'assurance auto. Pour moraliser les employeurs, les entreprises qui licencieraient moins paieraient des charges sociales plus faibles.

RECUEILLIS PAR EMMANUELLE DURAND-RODRIGUEZ

*Lire également en page 16.*

## Les explications du président de l'UPS

Jean-François Sautereau, président de l'Université Paul Sabatier a annoncé mercredi dernier qu'il « suspendait le contrôle des connaissances pour assurer une égalité pour tous les étudiants » et a demandé par courrier adressé au Premier ministre le retrait du CPE : « Une telle décision serait de nature à apaiser la situation que connaît notre

université et notre communauté universitaire ». Dans un communiqué publié le lendemain, le président de l'UPS a justifié sa position : « Je ne suis pas un président nommé mais un président élu et, indépendamment de mes opinions personnelles, je dois être à l'écoute des personnels et étudiants qui se manifestent dans le cadre légal et statu-



J.-F. Sautereau.

taire existants dans notre pays et notre université. C'est ce que j'ai

fait en transmettant au ministre de l'Education Nationale, la décision du conseil d'administration du 6 février, et de l'assemblée générale du personnel, réunie le 14 mars à propos du CPE. C'est aussi ce que j'ai fait, à la demande de cette Assemblée générale et de l'intersyndicale de l'Université, pour la suspension du contrôle des connaissances. [...] ».

## L'appel au calme du recteur

Christian Merlin, recteur de l'Académie de Toulouse et chancelier des universités, a appelé au calme, jeudi dernier. Jugeant « abusifs » les blocages des universités de Toulouse, il a également rappelé chacun à ses responsabilités :



Christian Merlin

« Ce n'est pas le rôle d'un président d'université de s'exprimer pour ou contre le CPE, ni d'intervenir dans le sens de la dramatisation des événements, mais d'organiser le dialogue et d'apaiser la situation ». Interrogé sur les consé-

quences de la suspension du contrôle des connaissances, décidé par le président de l'UPS, Christian Merlin a estimé que « si le mouvement devait perdurer, il risquerait de remettre en cause la validation des examens de fin d'année. »

## Les étudiants ne désarment pas

Entre 10 et 20 000 étudiants et lycéens, selon les sources, étaient dans les rues de Toulouse en fin de semaine dernière pour manifester contre le CPE. Pour la première fois depuis le début de la mobilisation, plusieurs centaines d'étudiants de l'université des sciences sociales ont rejoint les grévistes du Mirail et de Paul-Sabatier. Du reste, des incidents ont eu lieu jeudi à l'université des sciences sociales, quand plusieurs dizaines d'étudiants et des enseignants favorables à la « liberté d'étudier » ont fait le



forcing pour déloger les 200 grévistes qui avaient passé la nuit dans la fac et en avaient fermé les accès. Ces échauffourées ont

provoqué des dégâts matériels, au point que l'administration de la faculté a décidé de fermer l'université jusqu'à lundi.

## Malvy et Izard demandent le retrait du CPE

Le président de la Région a exclu, jeudi 16 mars, que la Région puisse financer des aides à l'emploi qui porteraient sur des salariés recrutés en CNE ou en CPE. Martin Malvy a estimé que le CPE était « un message particulièrement négatif envoyé par le Gouvernement à la jeunesse de notre pays ». Il en a demandé le retrait, mettant en garde le président de la République et le Premier ministre sur « les risques qu'ils prendraient à refuser d'entendre le message de la jeunesse ».

Pour sa part, Pierre Izard, président du Conseil général de la Haute-Garonne s'est aussi prononcé pour le retrait du CPE, au motif que, « s'il devait être appliqué, le CPE serait pour des années la seule formule d'accès au marché du travail pour tous les jeunes quel que soit leur niveau de diplôme et ce, sans aucun effet sur l'emploi [...] ». Aujourd'hui, l'entêtement du Premier ministre à vouloir passer en force et à maintenir le CPE, constitue un grave danger pour la cohésion sociale dans notre pays ».